



## PRÉFACE

# Rêver, concrétiser, édifier

**U**ne perte de mémoire est toujours une perte d'avenir ! C'est pourquoi, la Caisse nationale du gendarme, qui fête cette année ses 130 ans, a souhaité réaliser cet ouvrage afin de revisiter son histoire, mais aussi de tracer les pistes de son avenir avec détermination et courage.

Du courage, il en aura fallu au jeune François Jean Paoli pour concrétiser son rêve humaniste en posant les fondations historiques de notre mutuelle. Le récit de sa vie aussi mouvementée que méconnue est l'occasion de lui rendre un nouvel hommage et de lui témoigner notre profonde gratitude. Il met en lumière le parcours d'un homme de compassion dont la seule force agissante a créé de façon irréversible et moderne l'esprit de corps et de solidarité qui unit aujourd'hui les hommes et les femmes de la gendarmerie et leurs familles.

Il y a treize décennies, grâce à son initiative individuelle, opiniâtre et exemplaire, fut donc créée la caisse de secours mutuels de la gendarmerie, l'une des plus anciennes mutuelles de la fonction publique, et qui porte maintenant le nom de Caisse nationale du gendarme.

S'appuyant sur les notions individuelles de charité, de don de soi et de respect mutuel, le capitaine Paoli, pour mobiliser la totalité du corps social, place la justice sociale comme critère du bien et comme guide pour l'œuvre entière. Il va plus loin encore, en considérant que la mobilisation du corps ne peut résulter que d'une gouvernance démocratique tant dans l'identification des

besoins que dans l'emploi des ressources. À l'époque du paternalisme industriel et d'un système militaire qui ne laisse aucune place à la concertation, sa vision paraît révolutionnaire.

Au fil du temps, notre mutuelle a aidé et soutenu des centaines de milliers de personnes grâce à l'engagement d'actifs et de très nombreux bénévoles qui ont su, à tous les niveaux de responsabilité, gérer le legs humaniste du capitaine Paoli. Cet ouvrage est aussi l'occasion de remercier tous ces anonymes, dont le travail nous a permis d'être toujours présents et capables de répondre aux enjeux de notre société contemporaine.

Cette longévité, nous la devons également au fait que la solidarité a été une véritable réponse aux besoins de notre communauté, mais aussi et surtout parce qu'elle est une valeur cardinale de l'humanisme et consubstantielle à l'action de la gendarmerie.

À une époque où on parle en même temps de performance opérationnelle, de bien-être individuel et de risques psychosociaux, elle apparaît comme stimulant pour le corps social, en renforçant simultanément l'adhésion des membres aux buts assignés au corps et l'attention du corps à chacun de ses membres et de ses proches, et fait figure de puissant antidote aux inévitables maux qui peuvent toucher un membre ou tout ou partie du corps.

Héritiers et dépositaires, nous faisons partie d'une formidable chaîne de transmission qui a permis, permet et permettra à la CNG de continuer à servir le bien commun. À l'image de notre fondateur, Jean-François Paoli, travaillons, persévérons et innovons afin de construire une mutuelle d'avenir forte et efficace mais surtout toujours plus fraternelle, en recueillant l'adhésion de tous.

**Général (2S) Amédée Roy,**  
**Président de la Caisse nationale du gendarme**